COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU DISPOSITIF ITINERANTS

18 décembre 2018

FORCE OUVRIERE était représentée par Michael CORRIETTE et Frank LAMOULEN.

La réunion est présidée par Mostafa RHARADE, directeur du dispositif itinérants.

QUESTION N° 1

Les délégués du personnel vous demandent le nombre de salariés (formateurs, assistants, cadres) en grève le 6 décembre 2018 ?

MR : *«26% de grévistes pour le dispositif »*.

Force Ouvrière : près de 2000 manifestants à Paris et une forte mobilisation dans les régions.
Nous ne laisserons pas ce plan de destruction massive des emplois, démolir l'AFPA.

Merci à tous les salariés de l'AFPA, aux militantes et militants Force Ouvrière d'avoir répondu présents !

QUESTION N° 2

A quelle date seront versées les indemnités compensatoires de congés payés ?

MR : *« comme chaque année sur la paye du mois de décembre »*.

QUESTION N° 3

A quelle date seront versées les indemnités pour déplacement de longue distance ?

MR : *« A la clôture comptable de fin d'année, le calcul sera fait puis le versement sera effectué sur la paye de février »*.

QUESTION N° 4

Quel est l'objectif pour les itinérants pour l'année 2019 ?

MR : *« 100% de formateurs en mission ! Cette année, nous avons diminué en moyenne de 5 à 3 le nombre de jours par formateurs sans mission.*
Un autre objectif, c'est celui de l'augmentation de la capacité d'action des formateurs. Cela doit passer par une évolution vers le digital, pour améliorer notre offre qualitative. Il faudra prévoir un accompagnement pour une évolution en compétences ».

Si **Force Ouvrière** prend note de la volonté de la direction de fournir des missions à tous les itinérants, il faut quand même rappeler que, malgré tous les plans menés à l'AFPA depuis de nombreuses années, les salariés du dispositif n'ont jamais ménagé leurs efforts pour maintenir et développer celui-ci. Encore une fois, face au plan social qui s'annonce, ils sauront défendre leur emploi.
Pour autant, **Force Ouvrière** rappelle que tous ces efforts depuis tant d'années, n'ont pas été récompensés : blocage des salaires, aucune augmentation des primes, pas de revalorisation des frais de déplacement...
Ça suffit ! **Force Ouvrière** appelle à l'ouverture de vrais négociations sur les salaires !

QUESTION N° 5

Des managers de formation imposent le train à des formateurs en dépit de nos accords qui stipulent que ce choix dépend du formateur. Plus grave encore, l'ordre de mission est envoyé durant la semaine de mission avec un déplacement en train, alors que le formateur a déjà pris sa voiture.
Quid de ces situations?

MR : *« après vérification il y a effectivement un cas dans un contexte difficile, dû au mouvement des gilets jaunes, dans le cadre d'une mission sur Paris. Dans la précipitation, une proposition a été faite au salarié d'utiliser le transport en commun. L'ordre de mission a été fait dans ce sens puis rectifié après le refus du salarié de prendre les transports en commun, préférant utiliser son véhicule ».*

Force Ouvrière note que, chaque fois qu'elle le peut, la direction tente de remettre en cause par petites touches, les accords et les règles qui régissent l'exercice du métier d'itinérant.
C'est particulièrement flagrant pour l'ordre de mission qui fait foi et précise concrètement les modalités de celles-ci : horaires de travail à respecter (important en cas de litiges entre l'employeur et le salarié), mais aussi le choix de prendre les transports en commun ou son véhicule personnel dont la décision doit rester au seul salarié.

QUESTION N° 6

Le gouvernement vient d'annoncer une prime pour les salariés des entreprises de plus de 50 salariés. Est-ce que les itinérants vont en bénéficier ?

MR: « *le sujet n'est pas d'actualité* ».

Force Ouvrière n'accepte pas cette réponse.
Bien plus que la distribution de primes, **Force Ouvrière** continue a revendiquer une augmentation immédiate et générale des salaires pour faire face à la perte de notre pouvoir d'achat depuis plus de dix ans.
C'est bien parce que tous les salariés de l'AFPA ont tenu bon dans leur travail au quotidien que l'association a survécu. Après des années de vaches maigres, ce ne serait que justice si une augmentation des salaires venait enfin reconnaître l'investissement de tous.

QUESTION N° 7

Depuis des années les salariés du DI redoublent d'effort sans qu'aucune compensation ou geste de la direction ne soit arrivée.
Alors pourquoi avoir octroyé des primes à des salariés des classes au-delà de la 11 ?

MR : «LC : *« il n'y a eu aucune prime au dispositif itinérants. »*

Force Ouvrière reste interrogatif quant à la réponse de la direction : qu'il n'y ait pas eu de primes versées aux salariés du dispositif au delà de la classe 11, ça reste à vérifier, car cela voudrait dire que la direction du dispositif serait traitée différemment de tout ce qui se pratique ailleurs en faveur des salariés des classes supérieures. Étonnant !!!
Nous notons qu'ici aussi, de trop nombreuses questions posées à la direction dans les différentes instances restent malheureusement sans réponses.
Il n'en reste pas moins que, primes accordées à l'encadrement ou pas, les revendications exposées plus haut par **Force Ouvrière** restent d'actualité et nous continuerons à combattre pour qu'elles soient reconnues.

Fin de la séance à 16 heures.

Force Ouvrière vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Montreuil, le 18 décembre 2018.

Section fédérale nationale *CGT FORCE OUVRIERE* de la Formation Professionnelle des Adultes
Tour Cityscope - 3 rue Franklin - 93100 MONTREUIL - Tél. 01.48.70.53.09 – Email : fo.afpa@gmail.com - site internet : fo-afpa.fr